

COMMUNE DE CARNAC (Morbihan)

Service Financier
SF/VLN/2021-1545**COMMUNE DE CARNAC - MORBIHAN****DECISION DU MAIRE N° 2021-149***prise en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.***TARIFS COMMUNAUX 2022**

Le Maire de la commune de CARNAC,

Vu l'article L2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° 2020-23 du 23 mai 2020, prise en application du 2ème alinéa de l'article L.2122-22 du CGCT, par laquelle le conseil municipal a délégué ses pouvoirs au Maire, pour la durée de son mandat, afin de fixer, dans les limites de 30 000€, les tarifs des droits de voirie, de stationnement, de dépôt temporaire sur les voies et autres lieux publics et, d'une manière générale, des droits prévus au profit de la commune qui n'ont pas un caractère fiscal, ces droits et tarifs pouvant, le cas échéant, faire l'objet de modulations résultant de l'utilisation de procédures dématérialisées,

Vu l'avis favorable de la commission culture du 29 novembre 2021 et l'avis favorable de la commission finances du 2 décembre 2021,

Considérant qu'il y a lieu de fixer les tarifs communaux pour l'année 2022,

DECIDE :

Article 1 : Les tarifs communaux applicables à compter du 1er janvier 2022 sont fixés comme suit :

TARIFS applicables

1-ETAT-CIVIL / ADMINISTRATIF / COMMUNICATION

1	CONCESSIONS DANS LES CIMETIERES	
	Attribution pour une période de 15 ans, renouvelable.	
	Terrain nu (2 m²) :	240.00 €
	Columbarium (la case cinéraire) :	600.00 €
	Cavurne :	300.00 €
	Conformément à la délibération n°9 du 17.11.2000, la recette des concessions dans les cimetières est à répartir entre la Commune 2/3 et le CCAS 1/3	
2	REDEVANCES FUNERAIRES	
	Utilisation du caveau provisoire : - Première journée :	25.00 €
	- Journée supplémentaire :	2.00 €
	Plaque rectangulaire gravée à sceller sur la stèle au jardin du souvenir :	56.00 €
3	VACATIONS FUNERAIRES	
	Vacation funéraire par un agent de police municipale :	25.00 €
4	DELIVRANCE DE PHOTOCOPIES DE DOCUMENTS ADMINISTRATIFS	
	Documents sur support papier : - Photocopie format A4 la page :	0.20 €
	- Photocopie format A3 la page :	0.40 €
	Listes électorales sur support papier : - Photocopie format A4 (noir et blanc) la page (+ frais d'envoi éventuels) :	0.18 €
	Documents sur support informatique - CD-Rom (+ frais d'envoi éventuels) :	2.75 €
	Si les formats sont différents du A4 et du A3 standards, la facturation se fera sur devis demandé à l'entreprise de reprographie	
5	FRAIS D'ENVOI DU BULLETIN MUNICIPAL ET CARNAC ECHOS aux personnes non domiciliées à CARNAC	
	Participation forfaitaire annuelle	50.00 €
6	FRAIS D'ENVOI D'OBJETS TROUVES	
	Minimum de facturation (affranchissement et temps passé)	5.00 €

	TARIFS applicables
7	VENTE DE L'OUVRAGE DE JEAN RIO (Essai de toponymie de Carnac et La Trinité sur Mer)
	Prix unitaire (recette reversée au CCAS) 15.00 €

2-ACTIVITES ECONOMIQUES

a-Domaine public

8	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES COMMERCANTS	
	Occupation <u>annuelle</u> , par mètre carré (minimum 1 m ²) :	
	Surface occupée par des présentoirs, panneaux, porte-menus, etc ...	91.00 €
	Surface occupée par une terrasse, un (des) chalet(s), kiosque(s), rosalie(s), etc ...	91.00 €
	Occupation <u>saisonnnière</u> (de Pâques à la fin des vacances de la Toussaint), par mètre carré (minimum 1 m ²) :	
	Surface occupée par des présentoirs, panneaux, porte-menus, etc ...	71.00 €
	Surface occupée par une terrasse, un (des) chalet(s), kiosque(s), rosalie(s), etc ...	71.00 €
	En cas de non-respect des dates d'occupation, pénalités par semaine	150.00 €
9	UTILISATION DE LA BORNE D'ACCUEIL DES CAMPING-CARS	
	▶ 30 litres d'eau délivrés à chaque paiement	2.00 €
10	REDEVANCE D'OCCUPATION DE L'AIRE D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE	
	Redevance d'occupation de l'aire d'accueil des gens du voyage ▶ Tarif par famille et par semaine	50.00 €
11	DROITS DE PLACE POUR LES CIRQUES	
	▶ Tarif par jour : Grand cirque :	360.00 €
	Cirque moyen :	145.00 €
	Petit cirque, manège, marionnettes (minimum à percevoir) :	56.00 €
12	REDEVANCE POUR TOURNAGES DE FILM SUR LA COMMUNE DE CARNAC	
	Mise à disposition d'un local de stockage (par jour) :	8.00 €
	Occupation du domaine public pendant la tournage du film (par jour et par m ²) :	0.300 €
	Mise à disposition de personnel : Selon les tarifs en vigueur : voir rubrique n°26 - Frais de personnel pour prestations diverses	
	Mise à disposition de matériel : Selon les tarifs en vigueur : voir rubrique n°31 - Location de matériel	
	Minimum de perception :	15.00 €
13	PARTICIPATION AUX FRAIS D'HEBERGEMENT POUR LES SAISONNIERS (Police Municipale et autres employés par la commune)	
	- Participation aux frais d'hébergement - (tarif par personne et par mois) charges incluses	55.00 €

b-Domaine mégalithique

14	OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL DU PARKING DES ALIGNEMENTS ET DE PORT EN DRO	
	- Droit d'occupation d'un emplacement au parking des alignements ▶ tarif par m ² pour la saison pour un véhicule : Pour tout véhicule supplémentaire, 50% du prix initial de l'emplacement	51.00 €
	- Droit d'occupation d'un arrêt minute à Port En Dro ▶ tarif par m ² pour la saison pour un véhicule : Pour tout véhicule supplémentaire, 50% du prix initial de l'emplacement	51.00 €
	- Chalets (location et droit d'occupation d'un emplacement) ▶ tarif pour la saison :	502.00 €
	Minimum de perception :	15.00 €

TARIFS applicables

c-Domaine marché hebdomadaire

15	DROITS DE PLACE	
	Droit d'occupation des emplacements du marché ► tarifs par mètre linéaire et par marché :	
	* <u>Commerçants abonnés (formulaire)</u>	
	- Commerçants abonnés à l'année :	1.30 €
	- Commerçants abonnés 7 mois consécutifs (du 01 avril au 31 octobre) :	2.10 €
	* <u>Commerçants passagers non-abonnés (sans formulaire)</u>	
	- Commerçants passagers de novembre à mars (hors saison) :	2.10 €
	- Commerçants passagers en avril, mai, juin et septembre, octobre :	2.90 €
	- Commerçants passagers en juillet et août :	4.90 €
	Branchement électrique ► tarif par prise et par marché :	
	- monophasé : 10 ampères	2.00 €
	- monophasé : 16 ampères	3.00 €
	Branchement eau ► tarif par branchement et par marché :	2.00 €
	Minimum de perception (hors régie de recettes) :	15.00 €
16	DROITS DE PLACE - Marché des producteurs et du bio - Carnac plage - Saison estivale	
	Droit d'occupation des emplacements du marché ► tarif par mètre linéaire et par marché :	
	* Commerçants passagers non-abonnés - saison estivale	2.10 €

e-Domaine portuaire

17	MOUILLAGES DANS LE BASSIN DE PORT EN DRO	
	Montant forfaitaire annuel par mouillage (de 6 mois à 1 an) :	50.00 €
	Moins de 6 mois : au prorata du nombre de mois, soit 8.50 par mois	
	Minimum de perception :	15.00 €
18	DROITS DE STATIONNEMENT SUR LA BASE NAUTIQUE POUR LES OPERATEURS NAUTIQUES	
	Emplacement du bâtiment : (par m²)	55.00 €
	Parking à bateau : (par emplacement)	152.00 €
	Minimum de perception :	15.00 €

3-TRAVAUX

19	AUTORISATION DE VOIRIE TEMPORAIRE PAR LES ENTREPRISES (redevance d'occupation du domaine public communal par les entreprises)	
	Redevance par jour et par mètre carré :	0.70 €
	Redevance par jour et par mètre carré pour une occupation supérieure à 1 mois :	0.40 €
	Forfait fermeture de voie :	30.00 €
	Par jour pour 1 ou plusieurs voies avec mise en place de la signalisation par le demandeur	
	En cas de besoin, le tarif sera calculé au prorata du temps passé (1/2 par exemple)	
	Minimum de perception :	26.00 €
20	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC PAR LES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTIONS DU GAZ (RODP) Selon le décret n°2007-606 du 25 avril 2007	
	Formule de la redevance = $((0.035 \text{ €} \times L) + 100 \text{ €}) \times (\text{ING}/\text{ING}_0)$	
	ING = Indice ingénierie ING	
	L = longueur des canalisations sur le domaine public communal, exprimée en mètres.	
	100 € représente un terme fixe.	
	Le résultat sera arrondi à l'euro le plus proche. La fraction d'euro égale à 0.50 est comptée pour 1.	
	Cette redevance est revalorisée chaque année sur la base de l'évolution de l'index ingénierie ING (ou tout autre index qui viendrait à lui être substitué) mesuré au 1er janvier de l'année de la redevance par rapport à l'index ING 0 du 1er janvier 2007 (Indice juillet 2006 : 738.10).	

	TARIFS applicables																											
21	<p>REDEVANCE POUR L'OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL PAR LES CHANTIERS DE TRAVAUX SUR DES OUVRAGES DES RESEAUX PUBLICS DE DISTRIBUTION DE GAZ (RODP provisoire) Selon le décret n°2015-334 du 25 mars 2015</p> <p style="text-align: center;"><u>Formule de la redevance</u> = 0.35 € x L</p> <p>L = longueur des canalisations construites ou renouvelées sur le domaine public communal et mises en gaz au cours de l'année précédant celle au titre de laquelle la redevance est due, exprimée en mètres.</p> <p>Le résultat sera arrondi à l'euro le plus proche. La fraction d'euro égale à 0.50 est comptée pour 1.</p>																											
22	<p>REDEVANCE POUR FOURNITURE ET POSE DE BUSES</p> <p>Tarifs incluant les fournitures BTP, la main-d'œuvre et le matériel :</p> <table border="1"> <tr> <td>Buses béton :</td> <td>- Buses diamètre 300 série 90 a le mètre linéaire :</td> <td>95.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- Buses diamètre 300 vibrées série 135 a le mètre linéaire :</td> <td>100.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- Buses diamètre 400 série 90 a le mètre linéaire :</td> <td>120.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- Buses diamètre 400 vibrées série 135 a le mètre linéaire :</td> <td>125.00 €</td> </tr> <tr> <td>Buses PVC (tuyau annelé) :</td> <td>- diamètre 200 le mètre linéaire :</td> <td>50.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- diamètre 250 le mètre linéaire :</td> <td>56.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- diamètre 300 le mètre linéaire :</td> <td>73.00 €</td> </tr> </table>	Buses béton :	- Buses diamètre 300 série 90 a le mètre linéaire :	95.00 €		- Buses diamètre 300 vibrées série 135 a le mètre linéaire :	100.00 €		- Buses diamètre 400 série 90 a le mètre linéaire :	120.00 €		- Buses diamètre 400 vibrées série 135 a le mètre linéaire :	125.00 €	Buses PVC (tuyau annelé) :	- diamètre 200 le mètre linéaire :	50.00 €		- diamètre 250 le mètre linéaire :	56.00 €		- diamètre 300 le mètre linéaire :	73.00 €						
Buses béton :	- Buses diamètre 300 série 90 a le mètre linéaire :	95.00 €																										
	- Buses diamètre 300 vibrées série 135 a le mètre linéaire :	100.00 €																										
	- Buses diamètre 400 série 90 a le mètre linéaire :	120.00 €																										
	- Buses diamètre 400 vibrées série 135 a le mètre linéaire :	125.00 €																										
Buses PVC (tuyau annelé) :	- diamètre 200 le mètre linéaire :	50.00 €																										
	- diamètre 250 le mètre linéaire :	56.00 €																										
	- diamètre 300 le mètre linéaire :	73.00 €																										
23	<p>REDEVANCE POUR REGARD DE BRANCHEMENT SUR LE RESEAU D'EAUX PLUVIALES</p> <table border="1"> <tr> <td>Fourniture et pose d'un regard :</td> <td>300.00 €</td> </tr> </table>	Fourniture et pose d'un regard :	300.00 €																									
Fourniture et pose d'un regard :	300.00 €																											
24	<p>REDEVANCE POUR CREATION OU SUPPRESSION DE BATEAUX</p> <table border="1"> <tr> <td>Tarif incluant les fournitures BTP, la main d'œuvre et le matériel (le mètre linéaire)</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Création d'un bateau :</td> <td>180.00 €</td> </tr> <tr> <td>Suppression d'un bateau et remise en état du trottoir :</td> <td>180.00 €</td> </tr> </table>	Tarif incluant les fournitures BTP, la main d'œuvre et le matériel (le mètre linéaire)		Création d'un bateau :	180.00 €	Suppression d'un bateau et remise en état du trottoir :	180.00 €																					
Tarif incluant les fournitures BTP, la main d'œuvre et le matériel (le mètre linéaire)																												
Création d'un bateau :	180.00 €																											
Suppression d'un bateau et remise en état du trottoir :	180.00 €																											
25	<p>REDEVANCE POUR FOURNITURE ET POSE DE CANIVEAUX</p> <table border="1"> <tr> <td>Tarif incluant les fournitures BTP, la main-d'œuvre et le matériel (le mètre linéaire) :</td> <td></td> </tr> <tr> <td>Caniveau grille fonte complet ("ACO DRAIN") :</td> <td>125.00 €</td> </tr> </table>	Tarif incluant les fournitures BTP, la main-d'œuvre et le matériel (le mètre linéaire) :		Caniveau grille fonte complet ("ACO DRAIN") :	125.00 €																							
Tarif incluant les fournitures BTP, la main-d'œuvre et le matériel (le mètre linéaire) :																												
Caniveau grille fonte complet ("ACO DRAIN") :	125.00 €																											
26	<p>FRAIS DE PERSONNEL COMMUNAL POUR PRESTATIONS DIVERSES</p> <table border="1"> <tr> <td>Coût horaire :</td> <td>• Main d'œuvre</td> <td>38.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>• Matériel (MO - Tracto-pelle</td> <td>65.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>chauffeur incluse): - Camion</td> <td>65.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- Tracteur avec ou sans remorque</td> <td>72.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- Tracteur avec épareuse</td> <td>72.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- Micro Tracteur avec ou sans épareuse</td> <td>72.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- Mini pelle</td> <td>58.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- Nacelle</td> <td>55.00 €</td> </tr> <tr> <td></td> <td>- Manitou chariot élévateur</td> <td>63.00 €</td> </tr> </table> <p>► Ces tarifs seront notamment appliqués en cas d'intervention des services municipaux pour nettoyer la voirie après un chantier.</p>	Coût horaire :	• Main d'œuvre	38.00 €		• Matériel (MO - Tracto-pelle	65.00 €		chauffeur incluse): - Camion	65.00 €		- Tracteur avec ou sans remorque	72.00 €		- Tracteur avec épareuse	72.00 €		- Micro Tracteur avec ou sans épareuse	72.00 €		- Mini pelle	58.00 €		- Nacelle	55.00 €		- Manitou chariot élévateur	63.00 €
Coût horaire :	• Main d'œuvre	38.00 €																										
	• Matériel (MO - Tracto-pelle	65.00 €																										
	chauffeur incluse): - Camion	65.00 €																										
	- Tracteur avec ou sans remorque	72.00 €																										
	- Tracteur avec épareuse	72.00 €																										
	- Micro Tracteur avec ou sans épareuse	72.00 €																										
	- Mini pelle	58.00 €																										
	- Nacelle	55.00 €																										
	- Manitou chariot élévateur	63.00 €																										
27	<p>LOCATION DE LA NACELLE POUR TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC COMMUNAL</p> <table border="1"> <tr> <td>Location de la nacelle sans personnel d'accompagnement (par jour) - Si personnel habilité :</td> <td>160.00 €</td> </tr> <tr> <td>Location de la nacelle avec mise à disposition de personnel (par jour) - Si pas de personnel habilité :</td> <td>350.00 €</td> </tr> </table>	Location de la nacelle sans personnel d'accompagnement (par jour) - Si personnel habilité :	160.00 €	Location de la nacelle avec mise à disposition de personnel (par jour) - Si pas de personnel habilité :	350.00 €																							
Location de la nacelle sans personnel d'accompagnement (par jour) - Si personnel habilité :	160.00 €																											
Location de la nacelle avec mise à disposition de personnel (par jour) - Si pas de personnel habilité :	350.00 €																											
28	<p>ELAGAGE D'ARBRES DEBORDANT SUR LA VOIE PUBLIQUE COMMUNALE</p> <p>Uniquement lors des campagnes d'élagages</p> <table border="1"> <tr> <td>Ce tarif par mètre linéaire comprend l'intervention de l'entreprise, les heures du peronnel et les frais administratifs :</td> <td>3.00 €</td> </tr> <tr> <td>Minimum de perception :</td> <td>15.00 €</td> </tr> </table>	Ce tarif par mètre linéaire comprend l'intervention de l'entreprise, les heures du peronnel et les frais administratifs :	3.00 €	Minimum de perception :	15.00 €																							
Ce tarif par mètre linéaire comprend l'intervention de l'entreprise, les heures du peronnel et les frais administratifs :	3.00 €																											
Minimum de perception :	15.00 €																											

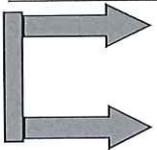
TARIFS applicables

4-ASSOCIATION / CULTURE

29	MEDIATHEQUE	
	● Inscription annuelle pour l'emprunt de documents (livres, CD, DVD, revues, ...)	
	Jeune de moins de 18 ans : Carnac :	10.00 €
	Extérieur :	10.00 €
	Individuel adulte : Carnac :	17.00 €
	Extérieur :	22.00 €
	Famille : Carnac :	25.00 €
	Extérieur :	32.00 €
	Saisonnier : Tarif à la semaine	5.00 €
	Agent municipal :	10.00 €
	<i>La gratuité est accordée aux établissements scolaires et aux structures accueillants des groupes, dans le cadre de leurs activités. La gratuité est accordée aux enfants des agents municipaux</i>	
	● Inscription annuelle pour la ludothèque (jeux de société, jeux vidéo, ...)	
	Jeune de moins de 18 ans : Carnac :	10.00 €
	Extérieur :	15.00 €
	Individuel adulte : Carnac :	10.00 €
	Extérieur :	15.00 €
	● Tarifs d'impression et de photocopies :	
	Format A4 : Noir et blanc :	0.30 €
	Couleur :	0.40 €
	Format A3 : Noir et blanc :	0.60 €
	Couleur :	0.80 €
	● Facturation forfaitaire des documents abîmés ou non-restitués dans les délais impartis :	
	Revue :	15.00 €
	Livre :	20.00 €
	CD :	25.00 €
	DVD :	45.00 €
	Jeu de société :	20.00 €
	Jeu vidéo :	45.00 €
	● Tarifs des amendes pour retard de retour de documents en médiathèque :	
	Second rappel (4 semaines de retard) :	5.00 €
	Troisième rappel (5 semaines de retard) : (2nd rappel 5€ + rappel supplémentaire 5€)	10.00 €
	Quatrième rappel (6 semaines de retard) : (2nd rappel 5€ + 3e rappel 5€ + rappel supplémentaire 5€)	15.00 €
30	LOCATION DE L'AUDITORIUM	
	- Action publique par une association carnaoise :	
	. Avec la régie partielle (son, lumière et vidéo projection)	Gratuit
	. Avec la régie complète et un technicien (par jour de 10 h maximum)	365.00 €
	- Autre demande :	
	. Avec la régie partielle (son, lumière et vidéo projection)	615.00 €
	. Avec la régie complète et un technicien (par jour de 10 h maximum)	970.00 €
	Toute intervention supplémentaire du technicien sera facturé au tarif location avec technicien	

	TARIFS applicables
31 LOCATION DE MOBILIER	
*Caution pour la location de l'armoire électrique mobile ou la sonorisation :	820.00 €
*Caution pour la location de matériel (nettoyage et dégradation) :	101.00 €
● Par une association carnaoise présentant un intérêt public local : (caution applicable pour armoire électrique, sonorisations portatives et matériel)	Gratuit
● Autres que les associations carnaoises :	
Chaise (par jour) :	1.35 €
Banc (par jour) :	2.60 €
Table (par jour) :	2.60 €
Barrière de police métallique (par jour) :	3.00 €
Podium (praticable) ► le panneau 2m x 1m (par jour) :	28.50 €
Podium fixe ► tarif pour 50 mètres carrés (par jour) :	130.00 €
Abri-minute 3m x 3m (par jour) :	62.00 €
Chapiteau 18*8 inclus montage / démontage (par jour) :	310.00 €
Location de chalet - utilisation pour activité privée commerciale (plages ...) Tarif pour 15 jours	310.00 €
Armoire électrique mobile (par jour) (caution pour la location*) :	42.00 €
Rallonge de 25m (par jour) :	7.00 €
Rallonge de 50m (par jour) :	14.00 €
Projecteur (par jour) :	24.00 €
Barrière plastique bleue "stop foule" logo ville de Carnac (par jour) :	3.55 €
Tente 5*4m inclus montage / démontage (par jour) :	150.00 €
Podium roulant de 60 à 80 m² (par jour) :	270.00 €
Sonorisation portative 50w (par jour) (caution pour la location*) :	40.00 €
Sonorisation portative 200w (par jour) (caution pour la location*) :	50.00 €
Mise à disposition d'une benne de camionnette (par jour) :	60.00 €
Mise à disposition d'une benne de camion ou benne animation (par jour) :	100.00 €
Grille caddie (par jour) :	4.90 €
Barrière Heras (par jour) :	7.00 €
Groupe électrogène	
- Forfait 2 jours :	110.00 €
- Forfait semaine :	210.00 €
Désinfection suite à une mise à disposition pour une association carnaoise :	Gratuit
Désinfection suite à une mise à disposition pour les autres demandeurs :	100.00 €
Minimum de perception :	15.00 €
32 VENTE DE VERRE REUTILISABLE	
Vendu à l'unité :	0.50 €

LOCATION DE SALLES

33	 <ul style="list-style-type: none"> - le nettoyage et le rangement sont assurés par le demandeur. - un état des lieux est effectué conjointement par le demandeur (ou son représentant) et un agent municipal, à la remise des clés, avant et après = une caution est demandée pour le matériel et la salle (nettoyage et rangement) 	
		Pour les associations 250.00 € Pour les autres demandes 1 000.00 €

34	KIT DE NETTOYAGE (obligatoire avec la location de la salle du Méneq)	
	comprend : Lavettes, éponges, dosettes produits nettoyants, sacs poubelles, ...	5.00 €
35	MENAGE DE SALLE MUNICIPALE APRES LOCATION	
	Forfait ménage (équivalent 1/2 journée) :	155.00 €
	Si plus de temps passé, tarification à l'heure - Voir rubrique n° 26	
36	TARIF POUR LE REMPLACEMENT D'UN BADGE (TRANSPONDEUR) D'ACCES AUX BATIMENTS COMMUNAUX	
	Tarif par transpondeur perdu ou détérioré :	85.00 €

		TARIFS applicables
37	LOCATION DE LA SALLE DE CONFERENCES (MAIRIE)	
	Location par une association carnacoise présentant un intérêt public local :	Gratuit
	Location pour la demi-journée ou pour les cérémonies civiles :	80.00 €
	Tarif général (Y compris pour les réunions politiques extra-communales) :	160.00 €
38	LOCATION DE LA SALLE D'EXPOSITION (MAIRIE)	
	Les réservations de la salle ne seront considérées comme définitives qu'après versement d'arrhes par les utilisateurs, à hauteur de 25 % du prix de la location. En cas d'annulation de la location, les arrhes reçus ne sont pas remboursables.	
	Location par période de 10 jours	Juillet et août : 520.00 € De septembre à juin : 340.00 €
	Location par période de 15 jours	D'octobre à mai (sous réserve de disponibilités) : Location par une association carnacoise présentant un intérêt public local. Gratuit En dehors de ces périodes, application des tarifs de droit commun cf supra.
	Location pour la demi-journée ou pour des cérémonies civiles :	80.00 €
	Location pour la journée	160.00 €
39	LOCATION DE LA SALLE OMNISPORTS (Uniquement pour des activités sportives)	
	Location par une association carnacoise présentant un intérêt public local :	Gratuit
	Tarif par jour :	210.00 €
40	LOCATION DE LA SALLE SOUS LES TRIBUNES	
	Location par une association carnacoise présentant un intérêt public local :	Gratuit
	Résident principal et secondaire carnacois :	130.00 €
	Demandeur extérieur :	240.00 €
41	LOCATION DE LA SALLE BELLE ILE (BATIMENT EREV)	
	Location par une association carnacoise présentant un intérêt public local :	Gratuit
42	LOCATION DE LA SALLE DU MENEK	
	- Association carnacoise :	
	. Avec la régie partielle (son, lumière - réglages de base)	Gratuit
	. Avec la régie complète et un technicien	350.00 €
	- Particulier carnacois (résident principal et secondaire) :	
	. Avec la régie partielle (son, lumière - réglages de base)	315.00 €
	. Avec la régie complète et un technicien	670.00 €
	- Autres demandes carnacoises (assemblée générale,...) :	
	. Avec la régie partielle (son, lumière - réglages de base)	315.00 €
	. Avec la régie complète et un technicien	670.00 €
	- Autres demandes :	
	. Avec la régie partielle (son, lumière - réglages de base)	620.00 €
	. Avec la régie complète et un technicien	970.00 €
43	LOCATION DE SALLES ESPACE ASSOCIATIF LES LUCIOLES	
	* Bureau KERIAVAL - réservé aux associations carnacoises	Gratuit
	* Salle CLOUCARNAC (salle du RDC) tarif par jour	150.00 €
	* Salle LE MOUSTOIR (salle de l'étage) tarif par jour	100.00 €
	Forfait désinfection pour le matériel des salles :	100.00 €

5-POLICE MUNICIPALE

44	FOURRIERE D'ANIMAUX ERRANTS	
	Frais de mise en fourrière :	
	- Première capture :	50.00 €
	- Récidive :	90.00 €
	Frais garde en fourrière tarif par jour	20.00 €

		TARIFS applicables
45	DROITS DE STATIONNEMENT : HORODATEURS	
L'usager doit saisir sa plaque d'immatriculation à l'horodateur		
<u>PARKINGS BOURG ET PLAGE</u>		
<u>Durée :</u>		
30 minutes gratuites une fois par jour		GRATUIT
30 minutes		0.90 €
1 heure		1.50 €
1 heure 30		2.40 €
2 heures 30		3.20 €
3 heures 30		4.00 €
Forfait Post-Stationnement : 3 heures 40		35.00 €
4 heures 30 - uniquement le boulevard de la plage et le parking de Port En Dro		4.80 €
5 heures 30 - uniquement le boulevard de la plage et le parking de Port En Dro		5.50 €
6 heures 30 - uniquement le boulevard de la plage et le parking de Port En Dro		6.30 €
7 heures 30 - uniquement le boulevard de la plage et le parking de Port En Dro		7.00 €
Forfait Post-Stationnement : 7 heures 40 - uniquement le boulevard de la plage et le parking de Port En Dro		35.00 €
Tarif résidents : 1 seul véhicule par habitation située dans la zone payante.		50% du tarif de base
Inscription en mairie sur présentation de justificatifs : Taxe d'habitation et carte grise du véhicule.		
<u>PARKING DE KERABUS</u>		
<u>Camping-car</u>		
23 heures 50		5.00 €

6-SOCIAL

46	LOCATION ANNUELLE DES LOGEMENTS COMMUNAUX	
Tarif par m ² et par mois : charges non incluses		6.00 €
47	LOCATION PONCTUELLE DE LOGEMENTS COMMUNAUX (Tarif par personne et par nuit)	
<u>- Hébergement d'intervenants pour le compte de la Commune</u> charges incluses		
Tarif pour les stagiaires ou les étudiants non rémunérés par la Commune		Gratuit
Tarif pour les stagiaires, les étudiants, les auxiliaires ou les saisonniers rémunérés par la Commune		5.00 €
Tarif pour les chercheurs		8.00 €
<u>- Hébergement de personnes lors d'événements sur la Commune</u> charges incluses		
Organisés par des associations carnaoises		Gratuit
Autres demandes		10.00 €
<u>- Hébergement d'urgence (en lien avec le CCAS)</u> par mois charges incluses		150.00 €

Pour toutes les catégories, en cas de non respect des conditions prévues avec la commune, une pénalité de 15€ par jour sera appliquée.

Article 2 : En application de l'article L 2122.23 du Code Général des Collectivités territoriales, il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil Municipal. Une ampliation sera adressée à Monsieur le Sous-Préfet de Lorient.

CARNAC, le 17 décembre 2021

Pour le Maire,
l'Adjoint délégué


Pascal LE JEAN

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Informe que la présente décision peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, d'un recours contentieux par courrier adressé au Tribunal administratif de Rennes - 3 Contour de la Motte - 35044 Rennes Cedex, ou par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr.